

Avis de constitution

SOCIETE « ORUCI GROUP IVORY COAST »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON NIANGON ACADEMIE
CITE CAISTAB TOIT VERT 1083, ILOT 11., Lot 1083, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « ORUCI GROUP IVORY COAST »

Objet :

- Promotion immobilière,
- BTP,
- Achat et vente de terrain.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON NIANGON ACADEMIE
CITE CAISTAB TOIT VERT 1083, ILOT 11., Lot 1083, Ilot 11

Dirigeant(s) M LUAN ORUQI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14126 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81754/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

